

LE BUGEACOIS

N° 81 3EME TRIMESTRE 2015



LE MOT DE LA REDAC

Pour mieux vous informer, la commission de communication se renforce en la personne de Anita CAVALLI, plus disponible et présente à Bugeat, et plus au fait de l'actualité municipale.

Ce journal est distribué dans tous les foyers de la commune. Il est ouvert à toutes les associations désireuses de faire connaître leur activité à nos concitoyens. Déposer les articles en mairie, ou les envoyer à journal@bugeat.fr

Le premier exemplaire du Bugeacois, édité le **1^{er} mars 1965** au prix de 0,30 Francs de l'époque a été retrouvé. Nous en publions la première page bien que la faible qualité de reproduction en numérique en rende sa lecture difficile. Le journal complet est disponible en mairie, et téléchargeable depuis le site internet de la commune www.bugeat.fr rubrique « journal ». Sorti à l'occasion d'élections communales, il récapitule les grandes réalisations de l'époque : collège, adduction d'eau, aménagement urbain, camping, maison familiale, centre de vacances etc....

Bonne lecture.

Dessine moi un mouton



Bugeacoises et Bugeacois, amis de notre village, ce journal est le vôtre. N'hésitez pas à nous proposer des articles ou à nous suggérer des rubriques. Si vous êtes motivés, vous pouvez animer une rubrique jeux, mots d'enfants, histoires anciennes (pourquoi pas en patois), nous rapporter des anecdotes, ou parler de votre association. C'est ouvert.

Les projets sont à déposer à la mairie ou à envoyer à journal@bugeat.fr.

Merci d'avance.

LE MOT DU MAIRE

Bugeacoises, Bugeacois,

En cette période de rentrée, je tiens à souhaiter une très bonne année scolaire aux enfants qui ont repris le chemin de l'école, à leurs enseignants ainsi qu'au personnel communal qui travaille à leurs côtés.

Cette année est marquée aussi par plusieurs changements survenus dans les établissements de notre commune :

- le 9 juillet Fabien SEBODE a pris la direction de l'EHPAD en remplacement d'Elisabeth LEYRIS ;
- au cours du même mois Franck DODDOLI est devenu notre nouveau chef de brigade de gendarmerie et remplace Alain AUDUC.
- depuis le 1^{er} septembre Philippe FEYTIS assure la direction de l'espace 1000 sources où il remplace Julien BOUHOURS
- et à la trésorerie Pascal POIRIER remplace Alain DEVERS muté à Limoges.

Que ceux qui quittent Bugeat soient remerciés de l'action qu'ils ont menée à la tête des établissements qu'ils ont gérés avec dévouement et compétence. Bienvenue à ceux qui prennent leur fonction : je leur souhaite une bonne adaptation et une pleine et entière réussite.

Merci également aux bénévoles qui œuvrent dans les associations, plus particulièrement à l'équipe du comité des fêtes qui, durant l'été, a largement concouru à l'animation de notre commune, conduite avec brio et réussite.

Merci aux employés municipaux qui eux aussi, durant la période estivale doivent faire face au surcroît de travail.

Enfin, je voudrais terminer en disant un mot des communes nouvelles, nouvelles entités prévues par la loi résultant du regroupement de communes limitrophes : une réunion a été organisée à mon initiative le 24 juillet à Bugeat. Une prochaine est prévue en septembre.

A chacun et chacune bonne rentrée.

Pierre FOURNET

SOMMAIRE

Page 2	Le mot du maire
Pages 3 à 4	Résumé des Conseils Municipaux
Page 4	Etat civil
Page 5	Informations communales
Pages 6 à 7	Les brèves
Page 8	Bienvenue à Bugeat
Page 9	L'instance de coordination de l'autonomie
Pages 10 à 12	Les associations
Pages 13 à 14	Le coin détente
Page 14	Vie économique, Tourisme
Pages 15	Les Festivités
Page 16	Informations pratiques

Comité de rédaction :

Sylvie BENSADOUN, Anita CAVALLI, Michel COURTEIX, Patrick LAVAL, Jean Yves URBAIN

Contact : journal@bugeat.fr

Dir publication : Pierre FOURNET, maire

Tirage à 450 exemplaires

Il est possible de s'abonner au journal auprès de la mairie. La mairie le fait envoyer par La Poste au domicile de l'abonné. Le coût de l'abonnement annuel est de 3 euros.

Le journal est également téléchargeable par internet sur le site de la commune www.bugeat.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

Conseil Municipal du 11 juin 2015

Le texte suivant est un résumé. Le procès verbal complet est disponible sous format papier en mairie, ou via le site internet de la commune

PRESENTS : FOURNET Pierre, CAVALLI Anita, URBAIN Jean-Yves, ORLIANGES Jacques, BOURG Brigitte, LAIR Jean Philippe, COURTEIX Michel, NAUCHE Yvette, LESTANG Joël, MEUNIER Colette, LAVAL Patrick, BENSADOUN Sylvie

REPRESENTES : MAURY Patricia a donné procuration à CAVALLI Anita

ABSENTS : GIOUX Sylvain, BOINET Patricia

VENTE D'UN TERRAIN ET D'UN BATIMENT

Le lotissement des Trois-Ponts disposait de dix emplacements pour caravane qui imposaient à la commune, par un règlement particulier joint aux actes de vente, d'assurer des servitudes en terme de fourniture d'eau, d'électricité et de sanitaires. ...Ce règlement a été abrogé, le 27 février 2015 par le Conseil municipal ... Le Conseil Municipal décide :

- de vendre à Monsieur José Caçador, qui a proposé la meilleure offre, la parcelle cadastrée A1359 d'une contenance de 12 ares et 74 centiares, sur laquelle est implanté un bâtiment, pour un prix de 8000 euros ;
- de conserver la parcelle adjacente cadastrée A1358, d'une contenance de 2 ares et 68 centiares, et de l'affecter à l'usage de parking public.

ACQUISITION D'UN BATIMENT

La disponibilité de toilettes publiques est nécessaire dans la commune compte tenu, en particulier, de la tenue bimensuelle d'un marché municipal principalement implanté place de l'Église.

- les toilettes publiques actuelles compte tenu de leur configuration ne peuvent pas être adaptées pour l'accès des personnes à mobilité réduite
- le type de solution actuelle pose des problèmes en terme d'entretien et que des toilettes à nettoyage automatique anti-vandalismes semblent une solution plus satisfaisante ;
- l'implantation de ce type d'édifice dans le périmètre d'un monument classé est nécessairement contraint
- l'opportunité de la mise en vente d'un bâtiment ancien, bien adapté et bien situé pour héberger des toilettes publiques

Le Conseil Municipal décide l'achat du bâtiment appartenant à Monsieur Alain ORLIANGE, situé à

l'angle de la rue de la Liberté et de la rue de la Font-Basse, cadastré section B n° 584 d'une contenance de 27 CA au prix de 6000 euros, en vue de son aménagement pour accueillir les futures toilettes publiques réalisation prévue courant 2016.

ACQUISITION D'UN TRACTEUR

Le renouvellement du tracteur de la commune s'impose compte tenu de l'état d'usure du matériel actuel qui entraîne des problèmes de fiabilité, ce qui pourrait, à court terme, mettre en cause la qualité du service assuré, particulièrement pour ce qui concerne le déneigement des voies communales.

Le Conseil Municipal décide, parmi les 5 offres reçues, de retenir l'offre d'un montant de 56 150 euros HT présentée par la SARL Lascaud route de Chamberet 87120 Doms, qui propose un tracteur Class Arion 410 équipé pour effectuer les services d'entretien et réceptionné à titre isolé en engin de service hivernal.

AMENAGEMENT DE L'ACCES A LA MAIRIE

L'aménagement de l'accès aux locaux de la mairie pour les personnes à mobilité réduite impose qu'un dispositif de type passerelle soit mis en place à l'arrière de la mairie en respectant les contraintes imposées par la proximité d'une église classée,

Le Conseil Municipal décide de retenir, parmi les 3 offres reçues de partenaires locaux (6 consultés), l'offre de la SARL D.J.-Serrurerie, Z.A. Le Vert 19170 Bugeat, d'un montant de 5 390 euros HT

ATTRIBUTION SUBVENTION

Le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande présentée par le MODEF (MOuvement de Défense des Exploitants Familiaux) pour l'obtention d'une subvention à l'occasion du 17^{ème} congrès national de cet organisme qui se déroulera sur notre commune.

Le Conseil Municipal décide d'accorder au MODEF une subvention de 500,00 euros.

MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'AMF (Association des Maires de France) POUR ALERTER SOLENNELLEMENT LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSEQUENCES DE LA BAISSSE MASSIVE DES DOTATIONS DE L'ETAT

Le conseil municipal vote son soutien à la lettre de protestation contre la baisse des dotations de l'état

DON

Le Conseil Municipal accepte 2 dons reçus par la commune d'un montant de 2150 euros et 480 euros..

ACQUISITION MATERIEL

Le Conseil Municipal décide l'acquisition d'un bac à sable pour l'école et un abri pour les condoléances au cimetière auprès de la Société Alec pour un montant de 1714 €uros HT soit 2056,80 €uros TTC

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ACHAT DE FOURNITURE D'ELECTRICITE ET DE SERVICES ASSOCIES ET AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES ET ACCORDS CADRES

A compter du 01 janvier 2016, les contrats des Tarifs Réglementés de Vente (TRV) d'électricité pour les consommateurs finals domestiques et non domestiques

souscrivant une puissance supérieure à 36 KVA (disparition des tarifs dits « JAUNE » et « VERT ») disparaissent. (loi du 07 décembre 2010) les acheteurs soumis au Code des Marchés Publics doivent se mettre en conformité avec la loi tout en optimisant la procédure de mise en concurrence. Ils devront mettre en place une procédure d'achat adaptée en fonction de leurs besoins pour la signature d'un nouveau contrat de fourniture d'électricité en offre de marché avec un fournisseur de leur choix.

A défaut, ils s'exposent à subir une interruption de service puisque leur contrat au tarif réglementé aura disparu et qu'ils n'auront dès lors plus de contrat de fourniture d'électricité.

.....

Le Syndicat de la DIEGE, conformément à ses statuts, est habilité à être coordonnateur de groupements de commandes. Afin de répondre aux obligations de l'ouverture du marché de l'électricité et dans une optique d'optimisation de la commande publique, le Comité du Syndicat de la DIEGE, réuni le 7 mars 2015, a décidé de constituer un groupement de commandes pour l'achat de fourniture d'électricité.

Le Conseil Municipal considère qu'il est dans l'intérêt de la Commune d'adhérer à un groupement de commandes pour l'achat de fourniture d'électricité et autorise l'adhésion de la commune au groupement de commandes pour l'achat de fournitures d'électricité

ETAT CIVIL

Mariage :

- le 04 juillet 2015, de Pierre MAISONNET, sympathique employé communal et Mylène PINLAUD employée, domiciliés place du champ de foire à Bugeat.
- le 15 août 2015 de Didier MADRANGES et Aurélie MARTIN aide-soignante à l'EHPAD, domiciliés rue Nationale à Bugeat.

Naissances :

- de Alexia MOURIERAS au foyer d'Anthony MOURIERAS et Freyja VARE le 24 août 2015, domiciliés rue de Millevaches

Décès :

- de Monsieur NONY André le 17 juillet 2015 à la Maison de Retraite à l'âge de 87 ans. Installé avec sa famille à Bugeat à la fin des années 1950, il a été ouvrier menuisier à l'entreprise Mathurin jusqu'à l'âge de la retraite.
- de Monsieur DELEUIL Guy le 31 juillet 2015 à Bugeat à l'âge de 73 ans, mort brutalement à Champseix alors qu'il se trouvait en vacances. Il était passionné d'athlétisme et c'est par le sport qu'il avait connu et apprécié Bugeat.

INFORMATIONS MUNICIPALES

L'ancêtre du journal →

Futurs WC publics

L'achat du bâtiment pour les futures toilettes publiques a été réalisé.

Arrêté de péril non imminent concernant le bâtiment dit « l'annexe » 6-8 rue de la République

Le 6 mai 2015 une lettre recommandée engageant la procédure de déclaration de péril non imminent avait été envoyée au propriétaire du bâtiment dit l'annexe, sis 6 et 8 Rue de la République, pour que, suite à expertise, le propriétaire engage des travaux pour remédier aux risques que l'état du bâtiment fait courir aux passants et riverains.

Considérant que rien n'a été entrepris par le propriétaire dans le délai prévu M. le Maire a envoyé le 1^{er} septembre 2015 une nouvelle lettre recommandée au propriétaire pour le mettre en demeure de faire cesser le péril en réalisant les travaux prévus par l'expert sous 90 jours, faute de quoi ces travaux seront faits d'office et facturés au propriétaire.

Incivilités

Plusieurs problèmes sont régulièrement relevés.

- autour des points d'apport volontaire, les abords des containers de tri sont souvent souillés par des indélécats qui laissent des cartons (parfois pleins) sans se donner la peine de les mettre dans les containers, ou par les couvercles, bouchons, cageots etc qui sont jetés au sol.

Parfois, dans les gros containers à la Gannette, on peut voir des bouteilles en verre, alors que le container de tri pour verre est juste à côté.

- les toilettes publiques place de la mairie sont souvent vandalisées, ou salies

Il appartient à chacun de respecter l'environnement et le bien public et de faire preuve d'un minimum de civisme

1^{re} année — N° 1 PRIX 0,30 F 1^{er} MARS 1965

"BUGEAT - INFORMATION"

JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION

AVANT - PROPOS EN FORME D'EDITORIAL...

Des élections municipales sont proches et il semble tout à fait normal que la Municipalité sorte une sorte de recapitulatif de ses activités durant les six années écoulées.

Pour le faire, elle organise, bien entendu, une réunion publique ; elle ouvre également de la faculté qui lui est accordée de faire apposer un certain nombre d'affiches. Mais, estimant que tout les administrés n'ont pas à la réunion ou ne lisent pas les affiches, elle a pensé à créer ce journal strictement communal, à l'intention des habitants de Bugeat, des villages et des autres.

Certaines listes ont l'avantage de disposer des colonnes de journaux régionaux pour exposer leurs critiques ou leur programme.

N'ayant pas voulu demander à ceux parmi les grands quotidiens qui n'ont jamais manqué de faire des reportages sur Bugeat, ni d'insérer très régulièrement les comptes rendus des séances du Conseil Municipal, de publier ce que nous avons actuellement à dire, la création et la diffusion de ce premier numéro de « Bugeat-Information » a été décidée.

Ce premier numéro est entièrement consacré aux problèmes municipaux, mais il sera — nous l'espérons bien — suivi d'autres.

Le contact par l'information entre le Conseil Municipal et les administrés — qui a d'ailleurs été créé excellentement par les comptes rendus très complets qui ont paru dans la presse à la suite de chaque réunion — doit être maintenu et même élargi.

Chacun doit savoir ce dont il est question au cours de ses réunions et connaître rapidement les décisions prises.

Le deuxième numéro de ce Journal local pourra paraître pendant la prochaine session touristique et donnera aux vacanciers de très nombreux renseignements.

Dans les colonnes de ce numéro, des articles concernant les activités et réalisations diverses des six dernières années, précéderont pour chacune d'elles les raisons qui ont motivé les décisions, le processus de leur application jusqu'à leur aboutissement.

Nous ne prétendons pas n'avoir fait que des merveilles, mais nous pouvons assurer que les très nombreux problèmes qui se sont posés à nous ont été résolus — quelques-uns uniquement — par nous les Conseillers en gardant pour seul et unique objectif l'intérêt de la commune de Bugeat.

De plus, nous n'avons jamais perdu de vue l'avenir de la Commune et ce que nous voudrions qu'il soit.

Nous sommes dans une région de France particulièrement défavorisée et, jusqu'à maintenant, l'expression « Expansion Economique » ne nous concerne pas.

Pourtant la tâche des Collectivités locales est difficile, mais chez nous elle se trouve amplifiée par ce mouvement d'expansion qui nous oblige à nous soulever et que nous serons incapables d'envoyer par nos propres moyens.

Néanmoins, nous avons estimé — et nous estimons encore — qu'il est possible de permettre à notre commune de survivre, à l'égale.

Cette eau a maintenant un léger goût, mais nous pouvons assurer qu'elle est saine. Nous sommes de ceux qui estiment qu'il est préférable d'avoir l'eau à volonté, même si elle est traitée, que d'aller la goûter à la fontaine sans être certain de remplir son seau !

Les routes communales desservant les villages ont été goudronnées — ce qui, nous l'avons constaté, a déclenché chez nos voisins un besoin de nous imiter — et ce qui prouverait si besoin en était.

Nous avons eu le droit de reconnaître la vocation touristique certaine de notre Commune.

Plusieurs réalisations — routes bassées sur un Tourisme Social — ont été faites. Certains d'entre elles, moins classiques que d'autres, nous ont fait considérer comme des novateurs. Toutes ont donné des résultats financiers bénéfiques et ce ne sont pas elles qui ont gâté le budget de la Commune car elles sont toutes rentables.

Ce sont en effet les Adductions d'eau, l'aménagement des routes, etc... qui ne s'amortissent pas d'elles-mêmes et imposent le recours à l'impôt.

Nous avons eu la satisfaction de voir s'implanter définitivement sur le territoire de notre Commune, la Colonie de vacances des Amicales Laïques du Nord. Des constructions très importantes vont être édifiées très prochainement — les travaux ont été donnés à des entrepreneurs locaux par les représentants de l'Association ; la Municipalité, consciente de l'intérêt qu'apporte à la Commune cette implantation a pris en charge la réalisation de la voie de desserte, d'autant plus qu'un accord a été pris avec les représentants de l'Association pour que les constructions soient mises à la disposition de la commune pendant les périodes scolaires. C'est la C.E.G. de Bugeat qui utilisera ces locaux jusqu'à pendant neuf mois de l'année.

La Municipalité, préoccupée des problèmes économiques sur le plan local, a pris de nombreux contacts avec des industriels susceptibles de décentraliser leurs entreprises.

Des pourparlers très avancés ont eu lieu avec l'un d'eux et n'ont pu malheureusement aboutir. C'est à la suite de cela que le Conseil Municipal, ayant constaté qu'il était toujours extrêmement difficile de traiter rapidement avec des propriétaires de terrains non décidés à vendre, a pris l'initiative d'acquiescer un terrain à vocation industrielle dont l'aménagement sera réalisé. En agissant ainsi, la Municipalité a facilité dans de très grandes proportions les pourparlers futurs ainsi que la tâche de ceux qui auront à débiter de ce problème essentiel.

Bugeat a supporté une période extrêmement difficile, d'autant plus lourde que chacun avait pu, pendant quelques années, constater combien était favorable le fonctionnement d'une usine dans la localité.

Un autre industriel local a repris vaillamment l'ancienne affaire ; pour lui et tous autres industriels qui viendraient à Bugeat, la Municipalité a accordé les réductions fiscales autorisées par la loi. Il est reconnu que les Communes

(Suite voir page 2)

VUE GENERALE DE BUGEAT

Si l'on reprend la profession de foi présentée aux électeurs en 1959 lors des précédentes élections municipales, chacun peut constater que les promesses faites ont — à une seule exception près — été réalisées ou se trouvent en cours de réalisation.

La seule promesse non tenue concerne la Maison de Retraite. Nous en convenons. Mais, par contre, de très nombreuses réalisations ont été faites alors qu'elles n'avaient pas été promises.

Depuis 1959, chacun a pu constater qu'une amélioration certaine a été apportée à divers problèmes qui se posaient alors.

Une réalisation extrêmement importante a été faite ; elle était prévue par la Municipalité précédente, mais nous devons reconnaître qu'elle nous a posé beaucoup de problèmes ; il s'agit de l'éducation complémentaire d'un poste.

Sur le plan Touristique, un effort considérable a été fait et sa réussite est évidente.

LES BREVES

Citius, Altius, Fortius

Tanguy BARBAS a bien assimilé la devise des jeux Olympiques, « plus vite, plus haut, plus fort ! ». En effet, après avoir terminé 3ème lors des derniers championnats de France, il a cette fois-ci fini sur la plus haute marche du podium devenant ainsi champion de France junior. La compétition s'est déroulée à ALBI (Tarn) le 18 juillet. Il a remporté le concours avec un saut à 2,11 mètres.

Toutes nos félicitations à Tanguy pour cette performance.



Accueil d'une délégation Israélienne

Le 4 septembre, Bugeat a accueilli la famille de Chaïm ROZENT, fusillé par les nazis le 6 avril 1944 sur la commune de l'Eglise aux Bois : une rencontre pleine

d'émotion a eu lieu au Foyer Rural au cours de laquelle dix descendants de Chaïm ROZENT et Karola HOCH ont été faits citoyens d'honneur de la commune.

Ensuite un concert de bonne tenue a réuni plus d'une centaine de spectateurs : en ouverture, la violoniste a joué sur le violon de Chaïm retrouvé et restauré en

Israël. Le concert a été suivi d'un moment de recueillement devant la plaque apposée sur le mur de la mairie. La soirée



s'est terminée par un moment de convivialité.

Des nouvelles de l'école primaire

Tout d'abord les élèves et les enseignantes sont heureux et fiers de vous annoncer le nouveau nom qui a été donné à notre école : « **Ecole Le Petit Prince** »

Ce baptême a eu lieu en fin d'année scolaire 2014-2015 en présence de Monsieur Fournet, Maire de Bugeat, de Monsieur Alberici, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription d'Ussel, de Monsieur Bernie, Sous-Préfet d'Ussel, de Madame Dessus, Députée, de Monsieur Petit, Conseiller Départemental, entourés de nombreux parents, enfants, enseignants et amis de l'Ecole. Une très belle plaque gravée à l'image du Petit Prince a été installée à la porte du bâtiment.

A la rentrée de septembre, notre école compte 4 classes de la maternelle au CM2

Mme MESSAUCHIE	TPS-PS-MS-GS
Mme LACHAUD	CP
Mme NONY	CE1-CE2

Mme JORGE

CM1-CM2

Mme LACOUTURIERE, Titulaire Remplaçante est rattachée à l'école et assure des remplacements sur le secteur, Mme Claire AYMARD assure une journée de décharge de direction le mardi dans la classe de Mme LACHAUD, Antonia MARTIN est ATSEM à la maternelle.

Une jolie pensée va cette année en direction de Martine MOURIERAS qui effectue sa dernière rentrée. En effet, elle partira pour une retraite bien méritée au mois de janvier.

Souhaitons à tous une année scolaire agréable remplie de belles découvertes.

Du côté du centre de secours

La cérémonie du 14 juillet, qui s'est déroulée au pied de Marianne sur la place de la République, était l'occasion pour les élus de remettre officiellement différentes distinctions aux pompiers volontaires de notre commune.



Les récipiendaires de cette promotion sont :

Julien MOURIERAS (Chef de centre) qui est promu Lieutenant

Frédéric LABBAT promu Adjudant chef

Elise MOURNETAS et Antony MOURIERAS sont nommés au grade de Caporal

Patrick MOURNETAS reçoit la médaille de vermeil pour 25 ans de services

Félicitations à eux.

C'est l'occasion de rappeler que le centre de secours de Bugeat compte 27 sapeurs volontaires et qu'ils ont effectué 100 sorties à ce jour pour 2015, dont 80% de secours à personnes et 20% de feux et interventions diverses.

La section des Jeunes Sapeurs Pompiers comptait 8 JSP à la dernière rentrée, parmi eux, Hugo DOUACHE a obtenu son brevet de cadet et pourra intégrer le corps à ses 18 ans s'il le souhaite.

Pour devenir JSP, les jeunes ou leurs parents peuvent contacter Gabriel MOURIERAS (06 86 88 28 49) ou César JOFFRE (06 78 35 21 39).

Pour devenir Sapeur Volontaire, contacter le centre de secours (05 55 95 43 01).

Lors de la cérémonie du 14 juillet, les pompiers présentaient un nouveau matériel reçu en dotation du conseil départemental : un VSAV, véhicule de secours aux victimes, « flambant neuf », doté d'une cellule spacieuse pour le confort des victimes transportées et très ergonomique pour les équipiers secouristes, qui permettra au centre de mener ses missions de secours et de transport vers les services de santé d'USSEL, TULLE, BRIVE ou LIMOGES dans les meilleures conditions



Bienvenue à Bugeat, Welcome in Bugeat

Une nouvelle rubrique dans notre journal donne la parole à des personnes installées à Bugeat et qui ne sont pas francophones. Elles pourront donner, dans leur langue maternelle leurs impressions sur notre village ou sur notre région. Ce sera par ailleurs un moment d'ouverture culturelle pour beaucoup de nos lecteurs. La rubrique est ouverte ce mois-ci à Yvan qui est Australien. Elle restera ouverte à toute autre personne qui désirerait communiquer sur un sujet dans sa langue maternelle, (Espagnol, Portugais etc...)

MY (SHORT) LIFE IN BUGEAT, by Yvan

I've only been here for about 3 months but I'm sure it's one of the friendliest villages in France. I celebrated one year in France last week, and 5 weeks in my house. There's lots of work to be done but the location is perfect as I can walk to all the shops, the hotel and pizzeria, or the railway station. The street is very quiet but I have access to everything so it couldn't be better.

The journey to Bugeat was a long and interesting one via the Lot and the Pyrenees, both very beautiful areas of France. I flew into Brussels from Adelaide (the capital of South Australia) and caught the TGV to Montpellier and then on to Cahors via Toulouse. Unfortunately my luggage went to Toulon as the train split in two partway through the trip and my luggage was on the wrong part of the train. Luckily, it caught up with me 10 days later.

After my housesit in the Lot (Goujounac), I went down to work for board near Boussenac in the Pyrenees, and spent 7 weeks there from the end of November to early January. I was staying in a lovely little caravan but one morning it took me 3 hours to dig a path to the house to have breakfast. It was then that I decided that, beautiful as it was, perhaps something less demanding would be better for me. And so, after some more time with my new friends in Goujounac, I arrived at the Village Vacances in Treignac, and found my way to Bugeat.

Of all my experiences over the last year, one of the nicest was meeting a family of hedgehogs that were living in the garden wall of the place I was staying. I didn't see much of the parents as I guess they are quite timid like the Australian 'echidna', which is very similar. But the young hedgehogs would be out and about most days, and didn't seem to mind my presence, although they weren't so happy when the dogs were around. Every morning I would open the shutters in anticipation, hoping to see them in the garden.

I did this for about 10 days but by then the weather had got quite hot and I think they preferred the cooler weather; or perhaps they had grown enough to venture out and find their own territory.

Where-ever they are, I hope they are enjoying their life in Bugeat as much as I am.

MA VIE (COURTE) DANS BUGEAT

Je suis ici depuis 3 mois environ, mais je suis sûr que c'est un des villages les plus amicaux en France. J'ai célébré la semaine dernière mon installation en France depuis un an dont 5 semaines dans ma maison à Bugeat. Il y a beaucoup de travail à faire mais l'emplacement est parfait car j'ai accès à pied à tous les magasins, l'hôtel et la pizzeria, ou la gare de chemin de fer. La rue est très calme mais j'ai accès à tout ainsi ce ne peut pas être mieux.

Le voyage à Bugeat était long et intéressant via le Lot et les Pyrénées, deux très belles régions de France. Je suis arrivé par avion à Bruxelles depuis Adelaide (la capitale de l'Australie-Méridionale) et j'ai pris le TGV pour Montpellier et ensuite pour Cahors via Toulouse. Malheureusement mes bagages sont allés à Toulon suite à la séparation du train en 2 parties et mes bagages étaient dans la mauvaise partie du train. Heureusement, je les ai récupérés 10 jours plus tard.

Après mon séjour dans le Lot (Goujounac), je suis descendu travailler près de Boussenac dans les Pyrénées où j'ai passé 7 semaines de fin novembre à début janvier. Je logeais dans une charmante petite caravane mais un matin il m'a fallu 3 heures pour creuser un chemin pour aller prendre le petit-déjeuner. C'est là que j'ai décidé que, aussi beau soit l'endroit, peut-être que quelque chose de moins exigeant serait meilleur pour moi. Aussi, après un peu plus de temps passé avec mes nouveaux amis dans Goujounac, je suis arrivé au Village Vacances de Treignac et j'ai trouvé le chemin de Bugeat.

De toutes mes expériences au cours de l'année dernière, une des plus agréables fut la rencontre avec une famille de hérissons qui vivaient dans le mur du jardin de l'endroit où j'habite. Je n'ai pas trop vu les parents aussi je suppose qu'ils sont plutôt timides comme l'est le 'echidna' australien, qui est très semblable. Mais les jeunes hérissons sortaient souvent et n'ont pas semblé prendre garde à ma présence, bien qu'ils n'étaient pas heureux quand les chiens étaient autour. Chaque matin j'ouvrais les volets en espérant les voir dans le jardin. J'ai fait ça pendant environ 10 jours mais ensuite il a fait chaud et je pense qu'ils ont préféré un temps plus frais, ou peut-être qu'ils avaient assez grandi pour partir à l'aventure et trouver leur propre territoire. Où qu'ils soient, j'espère qu'ils apprécient leur vie à Bugeat autant que moi.



INSTANCE DE COORDINATION DE L'AUTONOMIE

DU CANTON DE BUGEAT

1, rue de l'Etang des Saules - 19170 BUGEAT

Tél : 05 55 72 36 58

Le bureau de l'instance est ouvert :

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h**
- **Mercredi de 9h à 12h30**

Permanences téléphonique et physique :

- **Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12 h30**

Visites à domicile sur rendez-vous de 13h à 17h le lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le secteur d'intervention englobe 11 communes du Canton du Plateau de Millevaches à savoir : **Bonnefond, Bugeat, Gourdon-Murat, Grand-saigne, Lestards, Pérols sur Vézère, Pradines, Saint Merd les Oussines, Tarnac, Toy Viam et Viam.**

PORTAGE DE REPAS

Le service de portage de repas à domicile est mis en place afin de participer au maintien à domicile en palliant aux difficultés liées à l'organisation des repas, de garantir un meilleur équilibre alimentaire des personnes à travers une alimentation adaptée aux besoins et de prévenir de l'isolement en maintenant un lien social.

Les repas sont livrés en liaison froide sur les cantons de Bugeat, Meymac et Sornac. Les plats sont cuisinés et préparés au Centre National d'Entraînement de Bugeat.

Une **journée alimentaire** englobe le repas de midi (une entrée, un plat principal, un dessert) et celui du soir (un potage, un plat, un fromage ou yaourt) ; l'équilibre alimentaire est adapté aux personnes âgées. La journée alimentaire est de **9€80**.

Depuis avril 2014, nous pouvons proposer une **demi-journée alimentaire** aux personnes qui en font la demande, pour un tarif de **6€80** qui se compose d'un potage, d'une entrée, un plat/ légume et d'un dessert.

La livraison est assurée 4 fois par semaine à votre domicile. Le service peut être utilisé à votre convenance : la semaine entière, le week-end ou quelques jours par semaine sur simple commande passée 3 jours à l'avance.

POINT INFO/ AIDE ADMINISTRATIVE (gratuite)

Florence MILLET et Stéphanie BANETTE sont à votre disposition pour :

- **Accueillir, écouter, informer, orienter et conseiller** les personnes âgées, handicapées et leurs proches / famille. Mettre à disposition de la documentation et des dépliants d'information.
- **Service de coordination** : garantir la continuité des prises en charge des personnes en perte d'autonomie sur le canton en étant le référent et en mettant en place les aides nécessaires à un maintien ou à un retour à domicile de qualité .

LE COIN DES ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES

Par Anne RIVET, Présidente

comitedesfetes@bugeat.fr

Les festivités estivales, cette année se sont déroulées sous le signe de la bonne humeur et de l'enthousiasme et je crois pouvoir dire qu'elles ont été réussies. Malgré les difficultés, la mise en place d'un nouveau bureau peu de temps avant la fête, les doutes, les découragements et aussi le temps pas toujours clément...

Le traditionnel concours de pétanque du samedi a été un moment de joie pour tous les participants. Il a pu se dérouler sans problème, la pluie ayant eu la bonne idée de s'arrêter à 14h30 et de ne reprendre qu'à 20 heures ! Mais le temps peu engageant du matin a nuit au nombre d'inscrits.

Le dimanche, défilé de chars très réussi ! de nombreux chars "gais" et joyeux qui ont ravi le public.



Lundi, la journée "défis humains", sous un magnifique soleil a été une parfaite réussite avec une participation bien au delà de ce qui avait été prévu, et le tirage de la tombola qui concluait ces trois jours de fête, un moment très sympathique pour tout le monde.

Quant aux marchés festifs... le premier (dans tous les sens du terme, pour moi), a eu un bilan plus que positif. Le deuxième, beaucoup moins, à cause de la pluie qui s'est invitée, mais nous avons eu l'honneur d'avoir un vol de cigognes magnifique et tellement émouvant en fin de soirée.

Au nom du comité des fêtes, je tiens tout particulièrement à remercier tous les bénévoles qui nous ont aidés, que ce soit pour la manutention ou la tenue des stands notamment buvette et cuisson, ou pour le prêt de matériel ou de locaux. Votre présence, vos encouragements, votre aide et le don de votre temps nous ont permis d'aller au bout de notre mission d'animation de notre village. Merci, vraiment, du fond du cœur...

Le comité des fêtes va continuer, cette année et bien sûr l'année prochaine ! rejoignez-nous ! nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour continuer!

BUGEAT TREIGNAC ATHLETISME

<http://www.bugeat-treignac-athle.org/>

Bugeat Treignac Athlé organisera samedi 23 avril 2016 le 7^{ème} Millevaches Monédières Raidlight Trail. Comme l'an passé, 3 distances seront proposées pour les traileurs, 9 km, 21 km et 45 depuis Treignac en passant par le massif des Monédières et Pradines. Les randonneurs pourront participer à la rando casse-croute de Pérols à Bugeat tandis que seront rajoutés un canicross et une marche nordique. Un repas et une soirée clôtureront la manifestation. En 2015, les 250 participants ont apprécié les parcours, Nous en profitons pour remercier les personnes qui nous ont autorisés, pour cette journée, à passer sur leurs terrains ce qui a grandement participé à rendre les parcours de qualité ! Ils ont également apprécié l'accueil réservé par les 80 bénévoles de Bugeat et Treignac, mais aussi par les commerçants, hébergeurs ... Alors, réservez dans votre agenda et parlez en autour de vous : 23 avril 2016 : 7^{ème} MMRT

COLLECTIF DES CARS

RECONSTITUTION HISTORIQUE DES CARS : SECONDE EDITION, SECONDE REUSSITE !

Le 14 juillet dernier, à nouveau près de 1 500 personnes se sont retrouvées sur le site antique des Cars pour participer à la seconde journée de reconstitution historique gallo-romaine.

Un programme complet attendait les visiteurs : randonnée pédestre, repas gallo-romain, ateliers de reconstitution historique, marché, théâtre antique, troupe de démonstration de combat et d'artisanat, impromptus... Une journée qui s'est achevée par une démonstration de carnyx donnée par le musicien écossais John Kenny, seul joueur au monde de cette trompe de guerre.

Cette journée n'aurait pu bien sûr avoir lieu sans le soutien financier de nombreux partenaires, la mobilisation de bénévoles mais aussi des communes de la communauté de communes ; celle de Bugeat a par exemple mis au service de la manifestation une salle de l'ancienne école maternelle, les cabanes du marché de Noël montées par les employés communaux ainsi que la cuisine du Foyer Rural.

Cette manifestation est portée par un collectif, entité issue de l'Office de Tourisme intercommunal de Bugeat. Quid de 2016 ?

Pour faire suite à une réunion qui s'est tenue à Pérols-sur-Vézère début août, le comité d'organisation du collectif a invité les partenaires institutionnels (prioritairement la Communauté de Communes mais aussi le Conseil Départemental et la Direction Régionale des Affaires Culturelles) à se positionner par rapport à la pérennisation de cette journée. Sachant que les membres de ce comité n'ont pas souhaité renouveler leur engagement pour une édition future et n'ont pas trouvé au sein de l'assemblée présente des relais.

Cependant, le collectif de bénévoles existe toujours et pourra sans doute se remobiliser si un nouveau comité d'organisation se mettait en place. Plusieurs ateliers initiés pour préparer cette manifestation perdurent avec l'envie de la perpétuer.



LES AMIS DU PAYS DE BUGEAT

L'association s'est réunie à Pérols pour son assemblée générale. Le repas annuel a été organisé dans le cadre de la journée du goût. L'exposition sur les farines et moulins a reçu beaucoup de visiteurs, le point d'orgue étant la visite du moulin de la famille Gioux le 13 août. (plus de photos sur le site de la commune www.bugeat.fr)



FOYER CULTUREL

- tableau des activités. Voir plus de détails sur le site du FCI <http://foyculturelintercommunal.e-monsite.com/>

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
 BOXE - animateur Thomas HAWRYLUK Contact Laurence Counil 05 55 95 67 00						14h/15h30 Centre Sportif
CHORALE - animatrice Christelle BOULANGER, 06 80 53 34 80 contact Anne-Marie FADDA 06 70 70 77 29					20h30/22h30 Ancienne école maternelle	
CUISINE (*) - animateur Jean DESCHAMPS contact Odile GRUBER tel 06 73 98 25 33			1 par mois ! 8h30/14h30 au Foyer Rural	1 par mois ! 8h30/14h30 au Foyer Rural		
DANSE TRAD' - animatrice Anne-Marie BOULESTEIX contact Anne-Marie FADDA 06 70 70 77 29	20h00/22h00 Ancienne école maternelle					
GYM (*) - animatrice/contact Annie BOISVERT 06 65 13 83 80			17h30/18h30 et 19h30/20h30 Centre Sportif			
DANCE COUNTRY/NEW LINE DANCE/+ DANSES DE SALON (*) - animatrice/contact Odile JARDIN 06 74 92 76 84		17h00/20h00 Centre Sportif				
PEINTURE - animatrice Marina MORATILLE contact Isabelle NOUAILLES tel 06 85 44 43 19	14h/17h00 Ancienne école maternelle					
TAROT - contact Martial RAZEL tel 06 23 33 51 21				20h15/23h30 Ancienne école maternelle		
THEATRE - coordinatrice/contact Jocelyne LABORIE-GARNIER 07 81 60 85 77 ou 05 55 95 33 54					20h00/22h00 Ancienne école maternelle	14h00/16h00 Ancienne école maternelle

les tarifs pour la DANCE COUNTRY/NEW LINE DANCE et Danses diverses, GYM sont les suivants :

20 €/par an/personne pour 1, 2 ou les 3 activités, cette adhésion est attribuée à la Fédération Française de la Retraite Sportive dont nous dépendons

+ 10€/par an/personne pour le Foyer Culturel Intercommunal de Bugeat

11€ par personne pour la cuisine, pour l'achat des ingrédients du repas réalisé et consommé le jour du cours .

WELCOME IN BUGREAT

Chers amis anglophones, la langue française demeure un grand mystère pour vous ? Ce que vous lisez n'est pas ce que vous entendez ? La souris sous la table, le chat sur la chaise et le singe dans l'arbre ne vous servent à rien pour communiquer ?

Débutants ou confirmés, Anne et Christophe vous proposent une aide gratuite pour accéder à la clé de l'intégration : la conversation française...

Un échange enthousiaste et enrichissant, où chacun peut amener sa pierre.

Tous les mardis de 18h à 19h30. Téléphone : 07 820 57 894



Les solutions aux énigmes sont disponibles sur le site internet de la mairie, pour ceux qui ne pourraient pas attendre le numéro suivant du journal ☺

Solutions des énigmes du journal précédent. (vous pouvez retrouver les énigmes et leur solution sur le site internet de la mairie)

Les 117 prisonniers : *Chacun peut compter le nombre de chapeaux blancs, par exemple, qui ont été distribués aux autres. Pour connaître la couleur de son chapeau il lui suffirait de savoir si le nombre total de chapeaux blancs est pair ou impair. En effet, si le nombre de chapeaux blancs qu'il a compté est de la même parité que le nombre total de chapeau blanc c'est qu'il a un chapeau noir, sinon il est blanc. Donc il suffit que le premier prisonnier qui sera interrogé réponde conventionnellement « blanc » s'il voit un nombre pair de chapeau blanc et « noir » dans le cas contraire. Après cette réponse, tous les autres qui voient son chapeau sauront immédiatement si le nombre total de chapeaux blancs est pair ou impair et donc déduiront à coup sûr la couleur de leur chapeau. Seul le premier a une chance sur deux de donner la bonne réponse, mais de toute façon il est sûr d'être gracié car tous les autres donneront à coup sûr la bonne réponse*

Cheryl veut faire deviner la date de son anniversaire :

Sur les 10 dates, celles tombant un 18 ou un 19 n'apparaissent qu'une seule fois. Si Cheryl était née le 18 ou le 19, Bernard aurait déduit tout de suite sa date de naissance puisque Cheryl lui a donné le jour. Mais pourquoi Albert sait-il que Bernard ne sait pas ? Si Cheryl lui avait dit être née en mai ou juin, son anniversaire aurait pu tomber le 19 mai ou le 18 juin (des dates uniques donc). Ainsi Bernard aurait su quand Cheryl est née. Si Bernard est persuadé que son ami n'est pas au courant, cela signifie que Cheryl est née en juillet ou en août.

Bernard déduit la date de naissance de Cheryl après avoir parlé avec Albert. A ce stade, il reste cinq dates. Seul le 14 revient deux fois. Si Cheryl était née le 14 juillet ou le 14 août, alors Bernard n'aurait pas pu trouver. Ce qui ne laisse plus que trois dates : 16 juillet, 15 août et 17 août.

*A ce moment-là Albert, qui connaît le mois de naissance de Cheryl, parvient à déduire la réponse. Si Cheryl était née en août, il n'en aurait pas été capable, puisqu'il y aurait eu le choix entre deux propositions encore. Bref, **Cheryl est née le 16 juillet.***

Enigme de Jacques

Ça se passe dans un monastère très strict où vivent 40 moines. Ces moines ont pour seule vocation la prière et il ne doivent absolument pas communiquer entre eux, ni par geste, encore moins par la parole. Ils ne peuvent même pas se regarder dans un miroir. Chaque jour tous les moines se réunissent dans une salle pour être informés des nouvelles du jour qu'ils lisent sur un tableau.

Ils apprennent ainsi lors d'une de ces réunions qu'une maladie très dangereuse vient d'arriver chez eux ; elle se caractérise par la présence de petites plaques rouges sur le visage, bien visibles mais non douloureuses. Elle ne provoque pas d'autres symptômes au début. Tous ceux qui se savent malades doivent préparer leur valises et partir pour l'hôpital. Mais vu les symptômes, chaque moine ne peut pas directement savoir si il est malade ! Il doit le déduire ...

A la fin de cette réunion, personne ne quitte le monastère

Le lendemain, à la fin de la réunion, personne ne part.

Le surlendemain, à la fin de la réunion, tous les moines qui sont malades se lèvent et s'en vont.

Combien sont-ils et comment ont-ils su à coup sûr qu'ils étaient malades?

Les histoires de Guy le potard (en argot un potard est un aide pharmacien)

Un monsieur entre à la pharmacie, se plaignant du dos.
- je voudrais des médicaments, demande t-il
- mais peut être devriez vous passer une radio propose le potard
- non non, c'est déjà fait, et je me demande si c'est vous que je dois voir ou bien mon percepteur.
On m'a dit que j'ai une hernie fiscale !



Un monsieur est envoyé par sa femme pour prendre un traitement parce qu'il boit trop d'alcool.*

- ma femme voudrait que je boive moins, surtout que le médecin lui a dit que je risquais un coma idyllique

Une belle femme, inconnue au village, la cinquantaine rayonnante demande discrètement au potard :

- bonjour monsieur, je voudrais une lotion pour la toilette intime. Mais je la veux à la chlorophylle !
- je peux la commander, dit le potard, vous l'aurez lundi
- mince, mais lundi je ne suis pas là. Je dirai à mon mari de passer la prendre.
- mais je ne connais pas votre mari !
- vous le reconnaîtrez facilement il a une moustache remarquable



VIE ECONOMIQUE/TOURISME

OFFICE DE TOURISME

Message aux associations : Il est important de ne pas attendre 2016 pour planifier les dates des manifestations. En effet les supports régionaux et nationaux vont extraire les informations contenues dans la base de donnée remplie par tous les OT du Limousin au plus tard fin janvier 2016.

Nous vous invitons donc à une réunion de travail le samedi 12 décembre 2015 à 16h dans la salle du conseil de la mairie de Bugeat : examen de nos calendriers 2016 respectifs (afin d'éviter les chevauchements de date) et verre de l'amitié.

JUMELAGE

La première réunion aura lieu le **31 octobre 2015 à 10h** dans la salle du conseil de la mairie de Bugeat. Nous déciderons ce jour là du pays et de la région vers lesquels nous allons investiguer et nous formerons le comité de pilotage de ce jumelage. Cette réunion d'adresse à tous ceux qui sont intéressés pour héberger des personnes, ceux qui aimeraient aller en voyage, ou entrer au bureau pour organiser le projet, ou aux personnes qui veulent simplement mieux connaître ce que le jumelage avec une autre ville peut apporter en terme d'échanges culturels voire économiques.

Nous vous attendons nombreux à cette réunion.

PROGRAMME DES FESTIVITES

N'oubliez pas d'informer l'Office de Tourisme de vos événements si vous voulez qu'ils figurent ici et sur leur site.

05 55 95 18 68 / 06 42 62 62 72 officedetourismebugeat@gmail.com

www.bugeat-sornac.fr

OCTOBRE

03 BALADE D'AUTOMNE à PEROLS SUR VEZERE suivie d'un repas (sur réservation) et de l'écoute du brame du cerf Organisé par l'AMRC
06 84 04 89 17 / 06 74 65 37 58

10/11 RANDO SURPRISE avec les CENT PAS 06 71 23 15 46

10 LOTO à LESTARDS à 20h30

Organisé par le Foyer Intercommunal Gourdon-Pradines-Lestards 06 78 97 34 61

18 BOURSE AUX INSTRUMENTS DE MUSIQUE à BUGEAT au Foyer Rural Organisé par le Foyer Culturel Intercom de Bugeat 05 55 95 67 00

23 REPAS D'AUTOMNE à BONNEFOND suivi d'un Karaoké et bal gratuit Organisé par Bonnefond Animation 05 55 95 44 56 / 05 55 95 43 29

24 SOIREE MOULES FRITES à GOURDON-MURAT à 20h00



Organisé par le Foyer Intercommunal Gourdon-Pradines-Lestards 06 78 97 34 61

24 CONCOURS DE BELOTE à LESTARDS à 20h30
Organisé par le Comité des Fêtes 05 55 94 01 82

24 REPAS SURPRISE à SAINT-MERD-LES-OUSSINES à 20h00

Organisé par le Comité des Fêtes 05 55 95 41 04

31 SOIREE SPECTACLE "Le Bal des Casse-Cail-loux" à BUGEAT au Foyer Rural à 20h30

Organisé par les Amis du Pays de Bugeat
06 70 70 77 29

31 SOIREE LIMOUSINE à TARNAC à 19h00 Repas (sur réservation). Organisé par l'ARHA
05 55 95 48 19

31 REUNION sur le JUMELAGE de BUGEAT à 10h salle du Conseil de la Mairie

NOVEMBRE

10 CONCOURS DE BELOTE à LESTARDS à 20h30 "Chez Monique"

Organisé par le Foyer Intercommunal Gourdon-Pradines-Lestards 06 78 97 34 61

14/15 RANDONNEE LES EYZIES avec les CENT PAS 06 71 23 15 46

14 SOIREE THEATRE à BUGEAT avec L'Amicale Théâtrale Pelaude "Grosse peintures à Chapoux" à 20h30 au Foyer Rural

Organisé par le Comité des Fêtes 05 55 95 18 68

19 JOURNEE DETENTE ET DECOUVERTE près de Pontgibaut



Organisé par les Pays Vert du Plateau de Millevaches
05 55 95 25 12

21 LOTO à BONNEFOND à 14h00 à la salle des fêtes
Organisé par le Foyer d'activité rural de Bonnefond 06 08 13 73 59 / 06 51 12 78 67

28 CONCOURS DE BELOTE à LESTARDS à 20h30

Organisé par le Comité des Fêtes 05 55 94 01 82

29 MARCHE DE NOEL à BUGEAT au Foyer Rural
Organisé par l'OT 05 55 95 18 68

DECEMBRE

05/06 TELETHON (Programme à déterminer)

06 MARCHE DE NOEL à PRADINES

Organisé par le Foyer Intercommunal Gourdon-Pradines-Lestards 06 78 97 34 61

14 SOIREE THEATRE à BUGEAT

19 SOIREE BOLIVIENNE à BUGEAT au Foyer Rural à 18h Repas, animations, sur réservations

Organisé par l'office de tourisme 05 55 95 18 68

27 CONCOURS DE BELOTE à LESTARDS à 14h30
Organisé par le Comité des Fêtes 05 55 94 01 82

31 REVEILLON DU JOUR DE L'AN à LESTARDS
Organisé par le Foyer Intercommunal Gourdon-Pradines-Lestards 06 78 97 34 61

INFORMATIONS PRATIQUES

Services

Mairie de Bugeat

ouverture du lundi au vendredi de 10h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 *Point multimedia, photocopies*

Site : <http://www.ville-bugeat.fr>

Tel : 05.55.95.50.34 Email mairiebugeat@orange.fr

Office de tourisme *Point multimedia, photocopies*

Septembre à Juin : le lundi de 14h-17h, du mardi au vendredi de 9h-12h00/14h-17h, le samedi de 9h-12h.

Juillet et Août : du lundi au samedi de 9h-12h00/15h30-18h30, dimanche de 10h-12h

<http://www.bugeat-sornac.fr/> 05 55 95 18 68 / 06 42 62 62 72

officedetourismebugeat@orange.fr

La Poste

ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 et le samedi de 9 à 12h Tel : 05 55 95 52 60

Gare SNCF

Les mardis et jeudis de 11h30 à 13h et de 14h à 18h15 sauf jours fériés Tel : 05.55.95.50.31 ou 3635

Horaires également disponibles à l'office de tourisme

Trésor public : 05.55.95.50.39

Conseil Régional du limousin

Site : <http://www.conseil-regional.com> Tel : 05.55.45.19.00

Conseil Général de la Corrèze

Site : <http://www.cg19.fr> Tel : 05 55 93 70 00

Communauté de Communes Bugeat-Sornac

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Site : <http://www.millevachesaucoeur.com> Tel : 05 55 95 18 29

SIRTOM de Treignac

Tel : 05-55-98-20-32 Fax : 05-55-98-10-97

courriel : sirtom-de-treignac@orange.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi :9h-12h / 13h30-17h30 - Mardi : 9h-12h - Mercredi :

Fermé - Jeudi :9h-12h - Vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30

Horaires d'ouverture déchèterie de BUGEAT 05.55.95.50.34

Mardi 9h à 12h et 14h à 18h, Vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h

Samedi matin de 9h à 12h

3 Points d'apport volontaire pour le tri sélectif

rue de la Ganette, rue de Millevaches, près de l'école

CRÉDIT AGRICOLE : 05.55.46.19.80

Mardi, mercredi, vendredi 8h30-12h / 13h30-18h

Jeudi 8h30-12h / 15h-18h Samedi 9h-12h30

Foires :

2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois

Santé et social

MEDECINS:

Docteur BUCHON : **05.55.95.55.09**

Docteur NOUAILLES : **05.55.95.52.78**

VÉTÉRINAIRE :

Docteur DIRSON : **05.55.95.50.50**

MAISON DE RETRAITE : 05.55.95.52.65

PHARMACIE : Monsieur GAYOU : **05.55.95.50.14**

INFIRMIERES MSA : 05.55.95.50.07 (Mutualité Sociale Agricole) 25 rue de la République(maison de santé)

Permanence lundi au vendredi de 15h30 à 16h30 sauf fériés

CHIRURGIEN DENTISTE :

Madame BASSET: **05.55.95.41.42**

KINÉSITHÉRAPEUTE : Monsieur BOINET : **05.55.95.45.21**

SERVICE SOCIAL DÉPARTEMENTAL : Madame CLEMENT

05.55.95.54.81 à BUGEAT le mardi de 9h30 à 11h

Rue de l'étang des saules

05.55.95.26.70 à MEYMAC

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE : 05.55.95.67.40

INSTANCE de COORDINATION de l'AUTONOMIE

Rue de l'étang des saules

Permanences du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Visites à domicile lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 17h

05 55 72 36 58 fax 05 55 46 11 97

Email pointinfo.bugeatsornac@wanadoo.fr

TAXI/AMBULANCE :

Maison REGAUDIE : **05.55.95.54.29**

Sécurité

GENDARMERIE : 17 Tel : 05 55 94 60 01

POMPIERS : 18

SAMU : 15